Communiqué de presse - Newton II, le premier parc pour très petites entreprises de citydev.brussels

Lundi 20 mai 2019 — **Décidé pendant la présente législature, le Parc TPE Newton II est déjà prêt à accueillir ses futurs occupants ! Son inauguration a eu lieu en présence du ministre de l'économie et de l'emploi, Didier Gosuin.**

Le site Newton, délimité par les rues Henri-Joseph Genesse, de l'Ile Sainte-Hélène, et le boulevard Paepsem à Anderlecht, complète son offre d'espaces dédiés aux entreprises grâce à son nouveau parc pour très petites entreprises (TPE) : Newton II. Ses 16 ateliers sont destinés à des activités essentiellement axées sur les métiers de l'artisanat et du compagnonnage, tels que des ferronniers ou des menuisiers.

Ce parc TPE constitue une réponse de citydev.brussels à une forte demande d'entreprises de plus petites tailles actives dans le secteur artisanal. Pour citydev, il est essentiel de pouvoir les accueillir au sein du tissu urbain tant en raison des biens et services qu'elles produisent au bénéfices de la ville que pour les emplois locaux qu'elles créent.

« *L'atout majeur du concept de parc pour entreprises est d'encourager les regroupements, les collaborations et les complémentarités entre les entreprises qui s'y installent, contribuant ainsi à créer un écosystème favorable à leur développement et à leur créativité* », explique Benjamin Cadranel, administrateur général de citydev.brussels.

L'autre atout majeur de ces ateliers est leur modularité. En effet, ils peuvent non seulement être adaptés à l'activité de l'occupant, mais également être regroupés ou séparés en fonction des besoins et de l'évolution de l'entreprise. Newton II compte ainsi 16 ateliers d'une surface comprise entre 141 m^2 et 175 m^2. Ces ateliers répondent aux performances énergétiques « basse énergie » et ont été construits à l'aide de matériaux innovants, durables et à faible impact environnemental. Les ateliers sont livrés casco afin que les occupants puissent les aménager suivants leurs besoins au niveau des finitions et des aspects techniques..

Pour ce projet, citydev.brussels a opté pour un marché Design & Build, qui consiste en la désignation d'un groupe chargé simultanément de la conception et de l'exécution des travaux. Ce groupe est composé d'un auteur de projet, qui en assure la conception notamment au niveau de l'architecture, de la stabilité, des techniques spéciales, de l'acoustique, de la sécurité, etc., et d'un entrepreneur, qui réalisera les travaux. Ce sont les entreprises Houyoux, Atelier de l'Arbre d'Or, BSolutions et ASM Acoustics qui se sont chargées de la réalisation de ce projet.

« *Que ce soit en termes de soutien, d'accompagnement, de financement ou d'hébergement, nous investissons massivement pour développer l'économie urbaine de demain. Aujourd'hui, nous avons besoin d'espaces pour accueillir ces entreprises. Je me réjouis donc de l'inauguration de ce nouveau Parc dédié aux très petites entreprises qui va permettre d'offrir de nouveaux espaces de qualité aux entreprises et de favoriser leur implantation en Région bruxelloise. Je félicite également citydev de la rapidité avec laquelle le projet a été mis sur pied* » ajoute **Didier Gosuin**, Ministre bruxellois de l'Economie et de l'Emploi.

Decamps Barbara

Communication Manager, citydev.brussels

bdecamps@citydev.brussels

+32 422 51 61

+32 477 691 178

@bdecamps

citydev.brussels

A PROPOS DE CITYDEV.BRUSSELS

A propos de citydev.brussels

citydev.brussels est une institution d'intérêt public en charge du développement urbanistique de la Région de Bruxelles-Capitale. Au travers de projets immobiliers, l'institution bruxelloise remplit 3 missions :

Depuis sa création en 1974, citydev.brussels a pour mission de garder ou d'amener des entreprises en région bruxelloise en vue de favoriser le développement économique de la région et la création d'emplois bruxellois. Concrètement, citydev.brussels propose des lieux d'hébergement de qualité à des conditions intéressantes. L'offre de citydev.brussels compte des bâtiments de tout ordre de grandeur pour accueillir les entreprises aux différentes étapes de leur développement.

Depuis 1988, citydev.brussels a également pour mission d'encourager les particuliers à venir habiter en région bruxelloise. Pour ce faire, citydev.brussels construit, en partenariat avec le secteur privé, des logements conventionnés. Ce sont des logements acquisitifs neufs pour des citoyens à revenus moyens. Les logements sont subsidiés à concurrence de 30 % par la Région de Bruxelles-Capitale, ce qui permet de les vendre à prix réduit.

Enfin, depuis les années 2000, citydev.brussels réalise des projets mixtes. Il s'agit de projets complexes et ambitieux alliant la production de logements divers, d'espaces économiques, d'infrastructures de base (voiries, égouttage, etc.), de commerces, d'espaces publics, d'équipements collectifs et de tout ce qui peut remailler ou redynamiser une ville ou un quartier.

citydev.brussels est labellisée « entreprise écodynamique » pour sa bonne gestion environnementale depuis 2001. Tous les nouveaux projets de citydev.brussels respectent la norme basse énergie depuis 2007 et la norme passive, voire zéro-énergie depuis 2009.

Chiffres clés

www.citydev.brussels
communication@citydev.brussels
+32 2 422 51 11

Newsroom published with Prezly: PR Software